

# Conseil municipal en date du 26 janvier 2021

**Présents** : Valérie Codhant, Nicolas Mugain, Fabrice Daure, Jonathan Hubert, Fabien Fouquet, Serge Lanouilh, David Duizidou, Valérie Pecheyran, Sandrine Cloutier, Valéry Bizière, Philippe Guyomarc'h, Maurice Crouail

**Absents/Excusés** : Guillaume Marque, Olivier Soubies, Jacqueline Antonio

## **1) Eclairage public au stade**

M. le Maire rappelle qu'une première proposition du SDEPA n'avait pas été validée par le Conseil Municipal car elle visait l'éclairage de la totalité de cet espace : entrée du stade et autour du citystade. La proposition présentée ce soir fait état uniquement de l'entrée du stade et une partie de la Route de Lalouquette.

2 devis sont présentés :

- renforcement basse tension : 1490.78euros à charge de la commune

- l'éclairage public avec 5 lampadaires et une armoire : 21 265.25euros dont 9367.06euros à charge de la commune.

Le Conseil Municipal valide ces 2 devis à l'unanimité avec un financement sur fonds libres.

## **2) Salle polyvalente**

### **a) point sur l'avancée du projet**

L'ingénieur structure de l'APGL est venu pour faire le diagnostic du toit : convention avec l'APGL approuvée, coût de ce diagnostic : 2224euros.

L'avant-projet du permis de construire a été envoyé à l'ABF pour avoir son avis préalable sur le projet et prendre en compte d'éventuelles remarques. Objectif : dépôt du permis de construire courant février.

### **b) demande de financement pour la salle de réception**

Le coût total (travaux et études) de cette future salle de réception s'élève à 262 524euros HT.

Il convient donc de solliciter de l'Etat le maximum de subventions possibles pour ce projet (DETR : 40%).

## **3) Sécurisation de la traversée de la commune**

- Coût des travaux et études de la PHASE 1 = 130 322euros HT.

- Financement du projet :

Les enveloppes voirie classiques ne peuvent finalement pas être utilisées pour le financement de ce projet. Il convient donc de chercher d'autres financements : subventions à demander auprès de l'Etat (DSIL :

Dotation de Solidarité à l'Investissement Local) + le Département avec les amendes de police et les travaux d'embellissement qui sont subventionnables par tranche de 3 ans.

#### **4) Ecoles**

- Problème de gestion du personnel lié au Covid = situation compliquée avec les arrêts maladie. L'ensemble du personnel a donc été reçu par le Président.
- Nouvelles contraintes pour la garderie et la cantine. Un effort doit encore être fait surtout au niveau de la cantine : 3 services au lieu de 2 habituellement.
- Repas froid dans la salle de la garderie la première semaine puis plats chauds à partir de la seconde semaine.
- A noter : Mme Montaubric sera en arrêt maladie pendant les 6 prochains mois à compter du 22 février prochain. Voir pour son remplacement.

#### **4) Repas aux aînés**

M. le Maire expose que cette année, avec la crise sanitaire liée au Covid, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu. Ainsi, il propose d'offrir aux aînés du village âgés de plus de 75 ans ainsi qu'à leur conjoint, un repas élaboré par le restaurant Chez Julien.

Un devis est présenté aux conseillers : entrée/plat/fromage/dessert pour 15euros /personne.

La facture totale s'élèverait donc à environ 975euros.

>> Le Conseil valide à l'unanimité.

Le portage de ce repas sera effectué par Julien Pedurthe qui sera accompagné par un conseiller municipal. Serge Lanouilh se propose de l'accompagner.

#### **5) Questions diverses**

##### **a) Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Ce plan a été validé par la Préfecture. Il est donc maintenant en vigueur. Il conviendra de le mettre à jour en cours de mandat si besoin.

Fabien Fouquet, en charge de ce dossier, propose d'établir une feuille / conseiller afin de rappeler les missions de chacun et pouvoir ainsi relayer au mieux les informations en cas d'évènements exceptionnels.

Valérie Pecheyran ajoute qu'il est opportun d'utiliser également le panneau lumineux qui a été mis en place devant la Mairie ainsi que l'application MyCityPocket qui permet d'être très réactifs envers les administrés.

b) Bulletin municipal N°2

Valérie Pecheyran présente aux membres présents le détail de ce 2<sup>nd</sup> numéro : édito de M. le Maire, état civil 2020, point finances, point urbanisme, un focus sur la communication et une dernière partie dédiée aux recettes de saison (beignets, crêpes, merveilles).

L'impression a été lancée, et une distribution est prévue cette fin de semaine par Sébastien Pinto.

Le prochain numéro sortira au printemps.

c) Dates de réunion à fixer

- réunion avec ENEDIS au sujet des Compteurs Linky : le 3 février à 18h00 à la mairie

- réunion avec Familles Rurales : le 11 février à 18h00 à la Maison pour tous

- réunion commission « présence médicale sur Thèze » : le 4 février avec M. Dupont

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00*

